

Soyez aventureux !

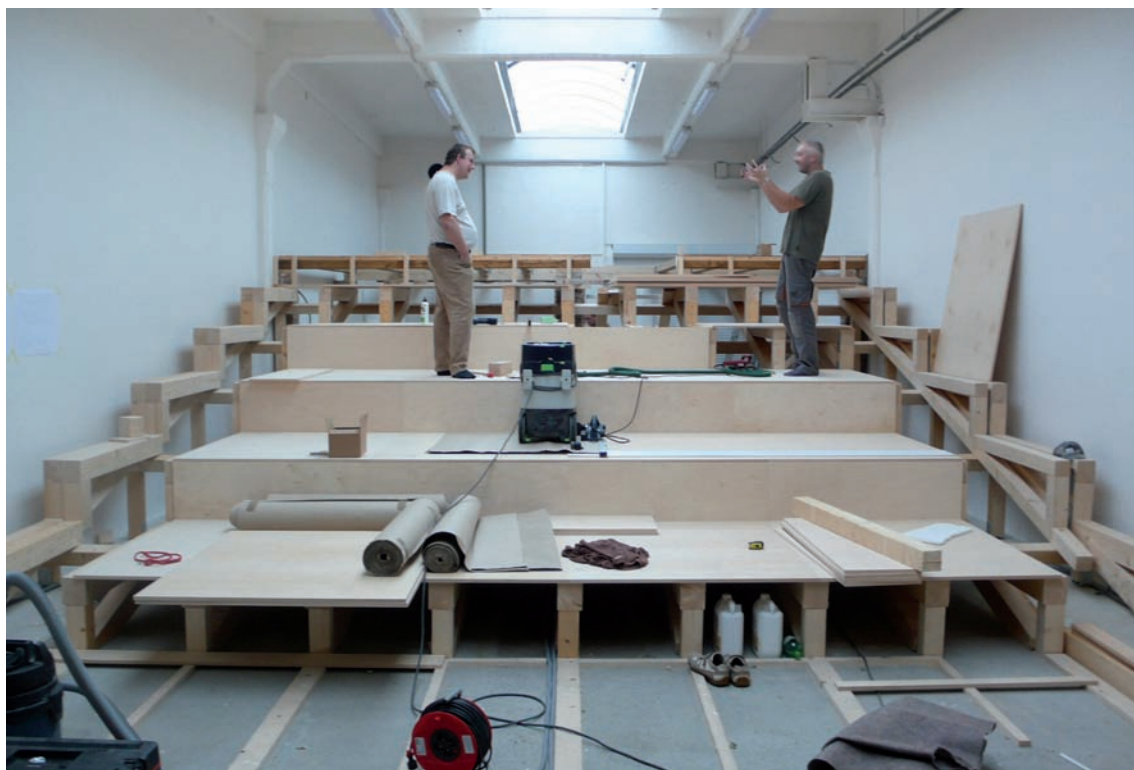
ENTRETIEN AVEC PIERRE FRANQUEVILLE

Impossible de traiter de la question de l'architecture des bibliothèques sans s'arrêter sur le métier de programmiste.

Apparu à la faveur de la loi qui encadre la maîtrise d'ouvrage publique (1985), ce professionnel aide les élus et les bibliothécaires à définir ce qu'ils attendent de leur future bibliothèque.

Parce qu'il est sans doute le programmiste qui se passionne le plus pour les qualités urbaines de la médiathèque, c'est à Pierre Franqueville, de l'agence ABCD, que nous avons demandé de raconter son métier.

Aménagement d'une bibliothèque
à Bratislava par l'agence
Totalstudio & Plural Thanks.



Écrire le programme d'une nouvelle bibliothèque ou de sa réhabilitation est une étape désormais indispensable mais un peu intimidante pour qui se retrouve confronté à cette obligation pour la première fois. C'est là qu'intervient le programmeur...

Pierre Franqueville: La loi M.O.P (maîtrise d'ouvrage publique) a été promulguée en 1985. Elle oblige les maîtres d'ouvrage publics à donner un cahier des charges aux architectes, le fameux programme. Ce document, plus ou moins important, leur permet de concevoir le projet.

Si l'on veut résumer les différentes étapes qui mènent à la construction d'une bibliothèque, il y a, dans l'ordre, la décision de réaliser l'ouvrage, qui dépend de l'élu ; la rédaction du Projet Scientifique et Culturel qui provient des bibliothécaires ; le programme qui vient traduire ce PSC, qui est normalement établi par le programmeur ; et enfin le projet architectural. Dans les pays anglo-saxons c'est différent : c'est le plus souvent l'architecte qui produit son propre programme. En France l'une des conséquences de la loi M.O.P a été d'éloigner les architectes de la notion d'usage qui est au cœur de l'élaboration du programme.

L'architecture se réduit le plus souvent à la conception et la mise en œuvre d'une forme telle qu'elle apparaît dans les revues d'architecture et cette forme a pris toute la place dans leur réflexion, la question de l'usage est dramatiquement oubliée.

La mission de programmation est souvent vécue par le maître d'ouvrage comme un passage obligé qui intervient au début du projet. Elle n'occupe que six mois, voire moins, sur les quatre à cinq ans que dure un tel chantier en moyenne. Le programmeur, qui incarne l'usage, n'est donc qu'un petit maillon temporel dans cette longue histoire. Or il faudrait que ce fil rouge de l'usage circule tout au long du projet, et qu'il se poursuive même après l'ouverture pour évaluer, adapter, ajuster... Car une bibliothèque est un équipement terriblement plastique, soumis à des changements permanents. Il arrive même qu'une bibliothèque à peine inaugurée soit déjà en décalage avec les besoins de ceux qui la fréquentent.

Les bibliothécaires ont souvent du mal à trouver leur juste place dans la longue chaîne des décisions qui entourent la création ou la réhabilitation d'une bibliothèque. Quels conseils pouvez-vous leur donner ?

Avant de détailler cette succession d'étapes, il faut poser un préalable important : souvent les élus n'ont qu'une vision caricaturale des bibliothèques. Ils n'y voient que des équipements appartenant à la sphère culturelle, définis à partir de ses missions de conservation et de communication de documents multimédia. C'est en partie vrai car elles n'ont pas abandonné ces missions de base ; mais cela ne correspond plus aux dernières évolutions que l'on constate car la très grande plasticité des médiathèques de dernière génération les amène à proposer des services qui vont bien au-delà de ce rôle de « librairie » publique.

Pour donner une idée de ces évolutions, on peut dire que la tendance est à la médiation et à la valorisation des fonds, au détriment des opérations de prêts qui tendent à s'automatiser. De fait, la palette des besoins et des attentes des visiteurs, a largement évolué ; les professionnels ont dû et devront de plus en plus sortir du strict cadre des missions qui étaient les leurs encore très récemment.

La proposition de la bibliothèque va donc progressivement se déplacer vers l'acte de consultation sous toutes ces formes, que celui-ci soit assisté ou non, solitaire ou en groupe, sur place ou à distance. Sur des plages horaires de plus en plus larges, correspondant aux pratiques réelles des habitants ou visiteurs en transit dans la ville. L'exigence de services nouveaux apparaîtra, venant accompagner cet acte de consultation, au premier rang desquels la recherche et la valorisation de l'information pertinente dégagée de toute contamination à visée marchande et idéologique, services d'assistance liés à la consultation... L'exigence de confort et de bien-être va également devenir essentielle et va différencier les équipements, car la médiathèque en tant que telle restera un lieu fortement inscrit dans l'espace urbain comme abri où le corps est momentanément retiré et protégé du flux incessant de la cité.

Il apparaît nécessaire que le bibliothécaire soit convaincu de ces évolutions, et qu'il soit lui-même convaincant auprès de ses élus. Un élu se préoccupe de l'urbanité en général de sa cité. Or il s'intéressera d'autant plus à la bibliothèque qu'on lui aura fait comprendre qu'elle participe pleinement de cette urbanité, qu'elle est un élément capable, parmi d'autres, d'accélérer la mutation des territoires, qu'elle est partie prenante de cette chaîne vertueuse qui fait que les territoires vont mieux. Encore faut-il que l'on prenne la peine de le lui faire comprendre!

La question des moyens, par exemple, liée à celle des horaires d'ouverture. Souvent on veut convaincre les élus qu'il faut ouvrir plus, qu'on ne peut se résoudre à n'ouvrir une bibliothèque qu'une vingtaine d'heures par semaine. Mais le travail de conviction ne portera ses fruits que si l'on convainc que la bibliothèque pourrait être plus active dans le processus d'urbanité de la cité. Si l'on se contente de répéter à l'envi qu'il faut plus de moyens, on ne convaincra pas!

Une fois que l'on a fait prendre conscience de cette importance à sa hiérarchie territoriale, comment avance-t-on?

- **Première recommandation** : on ne peut aborder un tel chantier sans être convaincu soi-même qu'il faut non pas reproduire les modèles, mais renouveler en profondeur la manière de définir les nouveaux équipements à créer. Mais ce n'est pas au programmeur de fonder la bibliothèque de demain. Il y participe certes, parce que le moment de la programmation permet cette suspension du temps qui autorise l'aventure, mais l'initiative ne vient pas de lui, elle doit venir des bibliothécaires eux-mêmes. Pour cela il leur faudra s'informer, interroger, se renseigner, lire des programmes déjà faits, rencontrer des collègues qui sont passés par là, observer les équipements qui se créent ailleurs, y compris à l'étranger.

En fait, il faut s'être forgé une conviction. Ne pas laisser ce travail à d'autres.

- **Seconde recommandation** : bien choisir avec qui on veut travailler. Toutes les agences de programmation ne travaillent pas de la même façon. Certains abordent ce travail en reproduisant les modèles existants, d'autres nourrissent leur ré-

flexion par une activité de veille permanente, incessante, car ces équipements évoluent à une vitesse phénoménale. Il faut comprendre que le métier de la programmation est depuis quelques années soumis à un *dumping* important. D'où la tendance de certains prestataires à faire fonctionner les photocopieuses à programmes. Ça coûte moins cher d'adapter marginalement un travail existant que l'on a dans la mémoire de son ordinateur que d'imaginer un programme singulier à partir d'un contexte particulier. Le « moins disant » est une très mauvaise solution surtout pour cette étape qui finalement ne représentera qu'un montant marginal dans le coût global du projet (quelques dizaines de milliers d'euros pour des montants d'opérations qui se chiffrent en millions d'euros). Je précise cela car on rencontre tous les jours des maîtres d'ouvrage qui ne sont pas convaincus de l'importance de cette étape. Pour ces derniers, l'acte de programmer n'est qu'une étape technique qu'il faut vite dépasser pour aller vers la maîtrise d'œuvre. Pour la plupart des maîtres d'ouvrage publics, l'invention n'est pas programmatique, elle est architecturale. Il faut combattre cette tendance et replacer l'acte de programmation, d'invention de l'usage, dans l'acte de construction. Donc le bibliothécaire doit se mêler du choix du programmeur. Il ne doit pas laisser le service des marchés ou le service technique le faire à sa place.

- **Troisième recommandation** : ne pas laisser au prestataire la bride sur le cou. Un bon maître d'ouvrage, quelle que soit la qualité de son consultant, est quelqu'un qui travaille autant que son prestataire! Et c'est à cette condition que le prestataire devient un partenaire dans la réflexion. Il faut aborder ses propositions d'une façon critique et documentée. Encore une fois, aller voir des réalisations, se bâtir un univers de références et surtout mettre ses collègues à contribution, d'autant que la phase de programmation doit être conçue comme une étape d'invention mais aussi de dialogue interne.

Mais vous par exemple, quelle est votre pensée sur la bibliothèque?

Il ne faut surtout pas jouer les Cassandre avec les bibliothèques, leur disparition est très peu pro-



↑
Le même lieu une fois aménagé
© agence Totalstudio & Plural Thanks.

nable car leur grande plasticité leur permet d'évoluer en permanence. La bibliothèque est une institution sous influences multiples. Le modèle est en torsion continue, ce qui fait d'ailleurs craindre à certains une perte des fondements. Nous parlons ici des bibliothèques publiques territoriales, à l'exclusion des bibliothèques de conservation.

Inéluctablement, la bibliothèque va devenir autre chose, elle va muter, renaître différente. C'est déjà d'ailleurs un peu à l'œuvre quand on écoute Tony de Vuyst¹, responsable du Point Culture de Liège inauguré cette année. Ce n'est pas l'appellation seule qui mute, c'est l'idée, la mission, le bâtiment, son confort et aussi ses usagers et utilisateurs.

Autre exemple, Plaine-Commune, qui dispose déjà d'un important réseau d'équipements du livre, s'apprête à construire un nouveau lieu qui sera situé sur le carrefour Pleyel, point stratégique du futur réseau de transport à l'échelle métropolitaine du Grand Paris. Au cœur de cette gare il y aura une bibliothèque, mais une « bibliothèque augmentée » d'usages nouveaux qui ne sera plus définie comme un équipement clos sur lui-même car il ira rencontrer ses usagers directement sur les espaces de la nouvelle gare avec une nouvelle offre de services.

Qui participe à la création de ces nouveaux modèles ?

Ces réflexions viennent parfois des bibliothécaires, des élus, des programmistes, des architectes, souvent des urbanistes qui ont une conscience aigüe de la façon dont il convient de faire muter au global la ville de demain, de la nécessité d'inventer de nouvelles situations, de nouveaux parcours d'usages, de nouveaux services qui ne sont plus « coincés » dans des périmètres compassés où l'on traite le culturel à part des autres secteurs d'intervention publics et privés. Cette réflexion est en fait éminemment collective et ne concerne plus seulement une profession. En fin de compte, on peut affirmer avec force que les bibliothèques vivront car elles sauront muter avec l'ensemble de ces acteurs.

Vous parler de craintes et d'influences, pouvez-vous préciser ?

Il faut corriger ici un a priori. J'entends souvent des peurs s'exprimer concernant le dévoiement de la médiathèque, sa transformation en Troisième Lieu, en espace de *co-working*, en lieu de divertissement, où la convivialité et le loisir priment sur l'acte de culture. Il est vrai que certains programmes conçus actuellement donnent une vision très caricaturale de cette évolution.



← ↑
 Le Point Culture de Liège
 «relooké» par l'agence
 Lhoas-Lhoas.
 © Lhoas-Lhoas.

Il suffit souvent qu'un programme tente une des torsions que j'ai évoquée pour qu'elle soit immédiatement reprise et modélisée comme un résultat définitif, alors qu'elle n'était qu'une tentative. C'est typiquement ce qui s'est passé avec la notion de Troisième Lieu. Méfions nous des photocopies programmatiques.

La vraie question, me semble-t-il, n'est pas d'opposer une fonction cognitive noble à une autre de nature sociale de second ordre ou, dit autrement, d'ajouter à la bibliothèque une fonction de convivialité, ou une fonction sociale, de façon un peu artificielle.

Perçue comme cela, la critique est tout à fait recevable. L'ennui c'est que ces programmes comme ces critiques disqualifient une réflexion qui mérite d'être menée. C'est assez stérile en l'état. J'avais un temps proposé une réflexion à l'ENSSIB sur ce thème de la relation de la bibliothèque à l'urbanité, mais elle n'a pas dépassé les prémisses malgré l'intérêt des participants réunis.

La vraie question est de savoir comment on valorise et étend les compétences des professionnels du livre pour accroître la surface d'action de la bibliothèque dans l'environnement de la cité contemporaine. C'est ce rapport de la médiathèque à la cité contemporaine qui est intéressant et encore trop méconnu. Nous sentons pour notre part que ces compétences sont pour l'instant très largement sous-estimées par les professionnels eux-mêmes, comme par les élus. L'invention se fait ici au gré des tentatives empiriques de torsion des programmes dans telle ou telle direction.

Mais tous les chantiers de bibliothèques ne sont pas d'égale importance. Une petite bibliothèque rurale n'a pas les moyens de Plaine-Commune et on n'a pas toujours l'aide d'un programmiste !

Détrompez-vous ! Même les plus petits établissements du monde rural peuvent porter ces questionnements et il nous arrive souvent de travailler sur ces petits projets. Parfois même c'est plus simple parce que la chaîne de décision est alors plus courte.

Souvent la bibliothèque est le dernier équipement qui reste quand tous les autres ont fermé. Alors pourquoi ne pas ajouter au cœur du réacteur de la bibliothèque, qui reste son fonds documentaire - c'est ce qui la distingue radicalement des

autres déclinaisons évoquées précédemment - un café, des services bancaires et d'assurance, une mairie annexe, une poste, un restaurant, une épicerie, voire un coiffeur comme je l'ai vu dans une bibliothèque des pays du Nord de l'Europe... Multiplier les occasions de venir à la bibliothèque, qu'elle devienne un lieu incontournable de l'urbanité, un lieu de convergence de tous les habitants. Le nouveau centre foisonnant de la vie locale.

Quand je dis que je défends la transformation de la bibliothèque, c'est aussi cette mutation que j'invoque. Attention cependant, ce rapprochement avec d'autres services publics et privés est assez accessoire et ne me semble pas constituer l'essentiel des mutations qui restent à opérer pour que la bibliothèque se mette véritablement au service de la cité.

Pour revenir à votre question, en discutant avec la responsable d'une Bibliothèque départementale (celle des Landes) lors d'une mission, on m'avait signalé que les petites bourgades n'avaient pas les moyens de se payer un programmiste. En retour j'avais proposé de créer un bureau ambulatoire, un atelier de programmation très souple qui viendrait, dans le cadre d'un circuit départemental, s'installer un temps très court au centre du village. Il offrirait à ces territoires les mêmes compétences de programmation que celles déployées pour des villes plus grandes. Du sur-mesure instantané à l'échelle rurale. Cette idée d'atelier mobile de programmation est en train de faire son chemin.

À vous entendre, on a l'impression que tout se joue dans ces préalables, bien avant que l'architecte intervienne ?

En effet, à ce stade, l'architecte n'est pas encore dans le projet et on n'est pas enfermé dans des aspects formels qui sont très vite l'apanage des constructeurs techniciens qui confisquent souvent l'expression de ce pourquoi on construit. C'est pour cela que lorsqu'arrive ce moment, je recommande au bibliothécaire de ne pas abdiquer de son rôle et d'être présent à toutes les étapes.

Comment se déroulent ces étapes ?

La consultation pour sélectionner le maître d'œuvre est publiée dans la presse professionnelle. Généra-

lement, on reçoit de 100 à 200 dossiers de candidatures parmi lesquels, dans la plupart des cas, on retient trois ou quatre équipes. On leur remet le programme et elles ont trois mois devant elles pour travailler dans le silence et l'anonymat (une règle européenne désastreuse!). On relève les copies et on choisit sur la base des plans, d'un coût, d'une notice.

On ne sait toujours pas à qui on a à faire mais tout est déjà inscrit ou presque, la marge de manœuvre est assez réduite. Certaines équipes, une fois choisies, accepteront de retravailler leur projet. D'autres moins.

La règle de l'anonymat a rendu la rencontre de ces deux acteurs, le bibliothécaire et l'architecte, terriblement hasardeuse. On notera que c'est plus ouvert dans le cas des réhabilitations de bâtiments existants car la procédure peut alors être simplifiée : on sélectionne les candidatures à partir de références et d'une note de méthode. L'architecte n'a pas à produire de projet. Il ne le commence que lorsqu'il est désigné. La collaboration commence alors plus en amont avec l'utilisateur. Les premiers pas se font ensemble. Mais là encore, il faut que le bibliothécaire soit présent auprès des services techniques pour suivre le travail pas à pas.

En fait, l'expérience montre qu'au moment du jury, l'abdication des bibliothécaires au profit des services techniques est très dommageable. Même s'il est vrai que la décision appartient pour beaucoup aux élus. Le bibliothécaire doit se battre pour être dans le jury ou les commissions techniques. Apprendre à faire rêver les élus mais aussi montrer les défauts qui se cachent derrière les gestes architecturaux. Ne pas laisser toute la place aux techniciens. «Le diable se cache dans les détails», dit-on.

L'architecte est donc choisi. Le programmiste est-il toujours dans le jeu à ce stade ?

C'est le moment de l'APS (avant-projet sommaire) puis celui de l'APD (avant-projet définitif). Cette dernière étape est importante car c'est à ce moment que les coûts se définissent, que les missions du maître d'œuvre sont précisées, notamment sur les aspects «aménagements intérieurs».

Pour nous, programmistes, ce sont des étapes très importantes, celles où nous aidons beaucoup le maître d'ouvrage en tant qu'AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage). On appelle ces missions l'adé-

quation programme/projet en phases de conception. Ensuite, le projet entre dans sa phase de construction proprement dite, et là les obligations faites au maître d'œuvre (notamment le respect du planning et du coût) le contraignent à se tenir dans le périmètre des décisions engagées.

Comme Marc Germain, l'architecte-conseil du Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture et de la Communication, vous semblez mettre au jour une tension vive entre la pensée du bâtiment et celle de son usage.

Oui, les aménagements intérieurs sont souvent traités trop tard. Nous défendons une prise en compte des aménagements intérieurs dès les phases de conception. Un traitement architectural et non seulement mobilier. Il ne faut pas laisser l'architecte s'arrêter à l'enveloppe.

Heureusement, les architectes se rendent de plus en plus compte de l'importance de l'aménagement intérieur et nous demandent de les aider en phase concours, pour enrichir leur copie. ABCD est ainsi appelée par certaines équipes de concepteurs pour collaborer à des projets que nous n'avons pas programmés.

Cette question des aménagements intérieurs est complexe. Ce n'est pas le mobilier qui doit uniquement répondre à cette question. Entre l'architecte et les producteurs de mobiliers (qui ont fait de réels progrès pour proposer des gammes contemporaines, il faut le souligner), très souvent il n'y a personne. Il est très clair qu'il manque une compétence : quelqu'un qui statuerait sur la scénographie de l'espace, sorte de «design global» (c'est un mot emprunté à l'univers de l'aménagement des magasins), quelqu'un qui pense en termes d'efficacité et de confort, de posture, d'ergonomie et de design, bien que je pense que ce dernier terme est réducteur. Cette compétence permettrait de penser des bâtiments présentant des espaces de «densités» et de tonalités différentes et qui seraient fondés sur une observation fine, là encore, des usages : accueillir, assister, orienter, observer, rester, demeurer, travailler, passer, errer, seul, à plusieurs, consulter, dialoguer, rencontrer, rêver... En question : les perceptions visuelles intérieures et extérieures, la lumière, l'acoustique, la thermie, les revêtements

du plafond, des parois, des sols, les mobiliers, la signalétique. La scénographie globale de l'espace n'est pas qu'une affaire de mobilier, loin de là.

Certains architectes sont doués pour ça (ou savent bien s'entourer), mais d'autres beaucoup moins. Dommage qu'en matière de culture ce « design total » n'existe pas ! La bibliothèque est un lieu de séjour qui en ce sens est plus proche des cafés, des bistrotts, que des librairies. François Ascher urbaniste et sociologue, nous a laissé une réflexion intéressante sur les besoins de la ville contemporaine, la ville hyper-média. De quoi avons-nous besoin dans cette cité hyper connectée et en partie dématérialisée ? Nous avons besoin d'un lieu où les corps se recomposent en une chorégraphie qui n'est pas celle du domicile, du bureau, des espaces commerciaux, de l'espace urbain, des transports. Quand nos relations se dématérialisent, quand nos mouvements s'accélèrent, nous avons besoin de ralentir la vitesse des corps. De nous recomposer en un corps collectif, social, culturel, politique en un mot. La bibliothèque peut être ce lieu un peu utopique que je ne perçois pas ailleurs dans la cité contemporaine, mais dont nous aurions singulièrement besoin. Certains élus ne s'y trompent pas.

Le monde de la bibliothèque utilise aussi beaucoup le terme de scénographie...

J'utilise ce mot emprunté au théâtre ou aux expositions, mais faute d'un autre plus adéquat. Il ne me satisfait pas tout à fait car avec la bibliothèque nous ne sommes ni dans le registre du théâtre ni dans celui du musée. On dirait que la bibliothèque cherche des mots ailleurs car elle a perdu les siens. Ce qu'il y a d'intéressant cependant c'est que la scénographie théâtrale rend possible la mobilité des corps et leur expression sur une scène à l'exemple d'une histoire portée par les acteurs. C'est pour cela que je parlais de chorégraphie. La scénographie désigne par ailleurs, dans le cas des expositions, l'exposé d'un récit que le visiteur construit progressivement en se déplaçant lui-même dans l'espace. Dans ces deux cas, on perçoit bien que les qualités de l'espace ne sont pas anodines. Elles rendent possibles l'expression de ce récit, le déroulement narratif. Tony de Vuyst, pour revenir à lui, définit son Point Culture comme un « relais » du monde asso-

ciatif et plus globalement de la communauté civile. Le centre de ce nouvel équipement est d'ailleurs une agora, une scène de discussion et d'échange qui peut aussi accueillir de petits spectacles. À ce titre il souligne que la mission centrale du nouvel équipement n'est plus le prêt de documents mais la médiation. Il y a là une vraie cohérence : la nouvelle médiathèque devient le lieu de la participation et de la contribution publiques que les médiathécaires animent. On se situe ici typiquement dans l'évolution des compétences.

La recherche d'une forme est, on le voit, intimement liée à la recherche de la mission. En fait la bibliothèque a besoin de retrouver son vocabulaire pour renaître, autant dire ses missions. C'est cette recherche que les politiques doivent investir avec les bibliothécaires mais aussi avec les acteurs qui concourent à la création des nouveaux équipements : à quoi peut donc servir une médiathèque dans la cité contemporaine ? Cette question est éminemment politique. Reposons-la avec les élus. Ensuite la question des horaires d'ouverture et des moyens se résoudra avec beaucoup plus de facilité, croyez-moi. Peter Gambles, le directeur adjoint de la bibliothèque de Birmingham ne s'y trompait pas quand il affirmait haut et fort : « Nous ne construisons pas une bibliothèque pour la ville, nous construisons la ville ! ». Le raccourci est saisissant. Il devrait interpeller les professionnels comme les élus. ●

Propos recueillis par Marie Lallouet

1. <http://youtu.be/vdZh5OGPEcs>

→

Concevoir et construire une bibliothèque. Du projet à la réalisation. Ministère de la Culture et de la Communication – DGMIIC – Service du livre et de la lecture, éditions du Moniteur, 2011.

